

COMMUNIQUÉ 6 Mars 2020

CORONAVIRUS CHEZ LES PERSONNES AGEES : CALME, RESPONSABILITE ET VIGILANCE

A l'occasion de sa visite en établissement pour personnes âgées, E. MACRON a rappelé la nécessité de porter en la période une attention toute particulière aux personnes âgées et salué le sens de la responsabilité des professionnels du secteur.

L'AD-PA salue la déclaration du Président de la République et confirme que les professionnels, en établissement comme à domicile, sont pleinement engagés pour limiter les effets du coronavirus.

L'AD-PA confirme par ailleurs que si la situation venait à perdurer, le soutien des professionnels de la part de l'État sera indispensable afin de mettre en œuvre des mesures raisonnées et proportionnées aux moyens dont disposent les établissements et services à domicile.

Enfin, E. MACRON a fortement affirmé que les personnes âgées sont aujourd'hui une priorité pour l'Etat. Cela imposera donc, une fois la crise passée, de tirer toutes les conséquences pour améliorer durablement les conditions quotidiennes d'accompagnement des personnes âgées, en établissement et à domicile, en augmentant fortement le nombre de professionnels dans le cadre du projet de Loi Grand Age Autonomie.

Pour tout contact Pascal CHAMPVERT Romain GIZOLME Tel: 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA

 $\underline{https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669}$

http://ad-pa.blogspot.fr/

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées